

Avis de constitution

SOCIETE « HINDOUE AFRICA TRANS GROUPE » en abrégé « HATG »

Siège ABIDJAN / COCODY-ANGRE BESSIKOI, Lot
3912, Ilot 351

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HINDOUE AFRICA TRANS GROUPE

» en abrégé « HATG »

Objet : - Commerce général, agence de voyage, vente d'anacarde, exploitation d'une quincaillerie, import-export, négoce, logistique, entreposage, transport, distribution et prestation de services, vente de diverses pièces de matériels d'équipement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / COCODY-ANGRE BESSIKOI, Lot

3912, Ilot 351

Dirigeant(s) M PRADHAN DEVKUMAR RAMESH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04187 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25443/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

